



**PLAN LOCAL D'URBANISME
LE MESNIL SAINT-DENIS
PIECE N°5.2
ZONES HUMIDES DE CLASSE B**

1/5000 ème - 1 cm = 50 m

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du



Hydrographie

● Classe B : Zones humides probables dont le caractère humide reste à vérifier et les limites à préciser

Administratif

- Bâti
- Limites communales
- Limites parcellaires



0 500 1000 m